



FICHE D'INSCRIPTION INTERNAT

L'internat du lycée J. BART fonctionne selon le principe du forfait, ce dernier est payable d'avance et par trimestre (les factures sont envoyées aux familles environ deux mois après le début du trimestre).

L'inscription vaut pour l'année scolaire, toutefois la famille à la possibilité de demander le changement de qualité de l'élève avant la fin du trimestre en cours et pour des raisons dûment justifiées (par courrier auprès du chef d'établissement).

L'année est découpée artificiellement en trois périodes, une première période de 4 mois de septembre à décembre, une seconde période de trois mois de janvier à mars et une troisième période de trois mois d'avril à début juillet.

L'internat est ouvert du dimanche soir (uniquement la nuitée) au samedi matin. La prestation comprend le petit déjeuner, le repas du midi, le repas du soir et un goûter.

Afin de confirmer votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir retourner le présent document accompagné d'un acompte de 240,00 € libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée J. BART, représentant le paiement d'un mois d'internat (déductible de la première facture).

Je soussigné(e) M./Mme :

Représentant(e) légal(e) de l'élève :

Classe :

Date et Signature(s)

Décide d'opter pour le forfait Annuel (2021/2022) N° :

	1er TRIMESTRE	2ème TRIMESTRE	3ème TRIMESTRE	ANNEE
N°1: Interne:	898,08 €	737,52 €	769,28 €	2 404,88 €
N° 2: Interne Sportif:	975.30 €	800,07 €	834,80 €	2 610,17 €
N° 3: Interne Externé (pas de nuits):	479,82 €	392,58 €	407,12 €	1 279,52 €